

COMMUNIQUE DE PRESSE

Exercice de sécurité civile au barrage de Naussac

Mende, le 21/09/2023

Depuis juin 2022, le dispositif **FR-Alert** permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

La préfecture de la Lozère procédera, le **jeudi 5 octobre prochain** en lien avec certaines communes du département (Langogne, Naussac-Fontanes, Saint-Donnet-Laval) à un exercice de sécurité civile incluant le déclenchement d'une alerte. Les personnes présentes dans ces communes pourraient recevoir sur leur téléphone mobile le message suivant :

« EXERCICE, EXERCICE, EXERCICE, un exercice de sécurité civile est en cours. Aucune action n'est attendue de votre part. EXERCICE, EXERCICE, EXERCICE ».

Cet outil complète les systèmes d'alerte existants (en Lozère, 12 sirènes, activation des médias TV et radio pour diffusion de messages d'alerte et d'information, mobilisation des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux...) et constitue une réponse adaptée à un large périmètre de risques et de menaces. **Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.** La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone.

Comme le précise le message, les personnes qui le recevront n'auront aucune action à entreprendre en réponse et n'auront pas à s'inquiéter. L'objectif de cet exercice est de tester le dispositif départemental d'alerte du plan particulier d'intervention (PPI) du barrage en cas de rupture.



**Direction
des services
du cabinet**